Possible rattrapage en matiÃ¨re de protection des milieux marins ?

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
July 2020

Face Ã des retards majeurs en matiÃ¨re de protection des milieux marins du QuÃ©bec, le gouvernement Legault est en voie de faire progresser, en collaboration avec le gouvernement fÃ©dÃ©ral, des projets qui permettront de respecter les engagements pris sur la scÃ¨ne internationale. S'ils se concrÃ©tisent au terme des consultations prÃ©vues cet automne, ces projets multiplieraient par cinq la superficie protÃ©gÃ©e du Saint-Laurent. InterpellÃ© dans la foulÃ©e d'une sortie mÃ©diatique de groupes Ã©cologistes et scientifiques qui rÃ©clament une augmentation des aires marines protÃ©gÃ©es, le cabinet du ministre de l'Environnement, Benoit Charette, a affirmÃ© sa volontÃ© de respecter l'engagement pris par le QuÃ©bec de protÃ©ger 10 % de sa portion du Saint-Laurent d'ici la fin de 2020. Ce taux se limite actuellement Ã 1,9 %.

Le Devoir